### DEC160060DR01

Décision donnant délégation de signature à Monsieur Pierre BOILLEY directeur de l'unité UMR8171 intitulée Institut des mondes africains (IMAF), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

# LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ);

Vu la décision DEC152929INSHS du 13 janvier 2016 portant cessation de fonctions de Madame Odile JOURNET, directrice adjointe, et nomination de Madame Marianne LEMAIRE aux fonctions de directrice adjointe de l'UMR8171 intulée « Institut des mondes africains (IMAF) » ;

### DECIDE:

## Article 1er

Délégation est donnée à Monsieur Pierre BOILLEY, directeur de l'unité UMR8171, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

 les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité;

1



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert 94204 lvry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40 F. 01 45 15 01 66

¹ soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

- 2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

# Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre BOILLEY, délégation de signature est donnée à Madame Marie-Laure DERAT, directrice de recherche 2ème classe, Monsieur Jean-Paul COLLEYN, directeur d'études, Madame Marianne LEMAIRE, Chargée de recherche 1ère classe, et Madame Véronique LAUTIER, ingénieur d'études 1ère classe, et , aux fins mentionnées à l'article 1er.

#### Article 3

La décision n° DEC143146DR01 du 11 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

### Article 4

La présente délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à lvry-Sur-Seine, le 22 janvier 2016

Le Délégué régional Patrick MOUNAUD